

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – FONDATION DU PATRIMOINE OCCITANIE-PYRÉNÉES - TOULOUSE

LA MAISON DE L'HORLOGE, PROPRIÉTÉ DE VNF, DEVIENT LE NOUVEAU SIÈGE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE OCCITANIE-PYRÉNÉES

Depuis le 11 mai 2021, la Maison de l'Horloge, une ancienne maison d'éclusier propriété de VNF située à proximité des Ponts-Jumeaux à Toulouse, est devenue le nouveau siège de la Délégation Régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du Patrimoine. Un site chargé de sens pour cette entité qui veillera désormais sur le patrimoine occitan depuis l'embouchure de l'emblématique canal du Midi, lui-même en cours de sauvegarde.



© Fondation du Patrimoine - Alexia Anfry

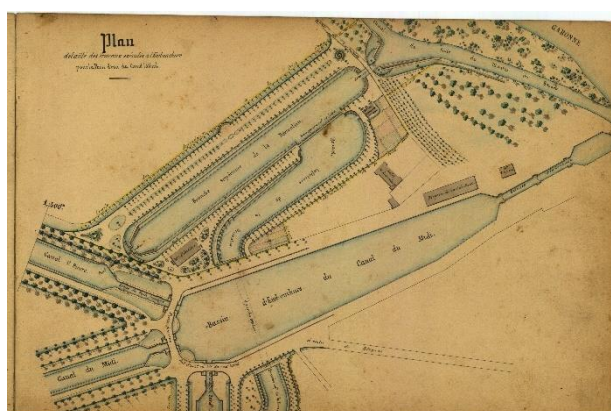
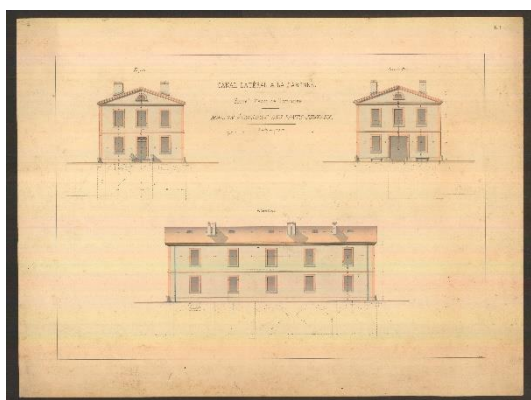


ZOOM SUR L'HISTOIRE DE LA MAISON DE L'HORLOGE

Propriété de VNF, la **Maison de l'Horloge** est située au 135 allée de Brienne, aux **Ponts-Jumeaux**, à Toulouse. Initialement, cette construction réalisée entre **1842 et 1845**, accueillait **les logements** de l'éclusier, du chef de section, du receveur de navigation et du conducteur du service du contrôle du canal latéral à la Garonne ainsi qu'un **magasin général** au rez-de-chaussée. Les **marchandises** qui arrivaient par bateaux au Port de l'Embouchure **y étaient mises à l'abri**. Au début du 20^{ème} siècle, toutes ses fonctions commerciales ont été stoppées et le magasin a également été transformé en plusieurs logements.

La bâtisse **doit son nom au cadran** qui était à l'époque installé sur sa façade, indiquant l'heure aux bateliers. Depuis 1970, celui-ci a disparu mais le nom demeure.

Depuis le 11 mai 2021, elle abrite le siège de la **Délégation Régionale Occitanie-Pyrénées de la Fondation du Patrimoine**. Les 5 collaborateurs ont le plaisir d’officier au sein de cet établissement empreint d’histoire.



DEUX ACTEURS, UN PROJET COMMUN

Tout au long de l’année, la **Mission Mécénat de Voies navigables de France** met en place des **actions de sensibilisation et de collecte** en faveur de la **restauration de la voûte arborée du canal du Midi**. Les dons concernent principalement **l’abattage des arbres victimes du chancre coloré** et la **replantation de nouvelles essences**. En un peu plus de 7 ans, **7,5 M€** ont été collectés auprès du grand public, des entreprises et des collectivités locales.

Organisme national privé créé par la Loi du 2 juillet 1996 reconnu d’utilité publique par un décret du 18 juillet 1997, la **Fondation du Patrimoine** œuvre au quotidien pour la **sauvegarde et la valorisation du patrimoine français**. Elle promeut, à travers diverses opérations, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti de proximité. Chaque année, sa **délégation Occitanie-Pyrénées** soutient près de **150 projets régionaux de restauration** et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l’économie locale et à la transmission des savoir-faire.



« Partenaire de VNF depuis de nombreuses années, nous sommes tous deux engagés pour la sauvegarde du patrimoine français. À travers la Mission Bern, la Fondation du Patrimoine a apporté son soutien à hauteur de 150 000€ à la restauration de la voûte arborée du canal du Midi en 2019. Nous travaillons également en étroite collaboration avec la Mission Mécénat de VNF, notamment en finançant le projet de

renovation de l’Aqueduc des Voutes, situé sur la commune de Renneville. Au final, notre emménagement revêt une jolie symbolique : nous contribuons à la sauvegarde du cours d’eau que nous pourrons admirer de nos fenêtres. » **explique Bernard Cassagnet, Délégué Régional de la Fondation du Patrimoine Occitanie-Midi-Pyrénées.**



Fort de 4 000 agents mobilisés au service du fluvial, **Voies navigables de France** entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700 km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret,
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique,
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr



VNF - Voies navigables de France



VNF_officiel

Pour participer à la replantation du canal du Midi, il est possible de faire un don sur :

<https://www.replantonslecanaldumidi.fr/fr/soutenir-le-projet>